

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3951- Mercredi 1er Septembre 2021 - Prix : 200 Fc

VIE CHÈRE :

Y-aurait-il des dissensions au sein du Synaco ?



COMMUNIQUE

Chers clients, c'est désormais officiel. Depuis le 1er juillet 2021, la MARQUE **KOHLER/SDMO** (numéro un européen et troisième fabricant mondial de groupe électrogène et 1 kilos watt à 5 mégas Watts) devient **KOHLER**.

Bien entendu, vous ne changez pas d'interlocuteur. La société ADC Génie Electrique reste Distributeur de la marque KOHLER aux Comores.

Actuellement en Stock dans nos entrepôts aux Comores

Groupe Electrogène :

- 3 et 4,5 kVA monophasé essence, motopompe essence, poste à soudure autonome diesel (4 kVA)
- 22, 44, 66 et 88 kVA Diesel, 1500 tr/mn en version capoté insonorisé démarrage automatique avec inverseurs associés.

Les groupes de marque KOHLER sont garantis un an pièce et main d'oeuvre

Consommables :

Filtre à Gazoil, à air, à huile courroie etc.....

KOHLER 

Contact :

ADC Génie Electrique

MZI MAVOUNA

BP 1331

Moroni-Comores

Tel : +269 773 13 81

Email : adcenercom@yahoo.fr

DEUXIÈME ÉDITION TSAPHUHA

Les enfants de Djoumbé Fatima remportent le trophée

Le Clown Bavard a organisé la deuxième édition du concours de théâtre Tsapvuha samedi dernier au CCAC Mavuna. Trois groupes de théâtre ont participé à ce concours et ce sont les enfants de Djoumbé Fatima de Mohéli qui ont remporté le trophée.

Pour cette deuxième édition du concours de théâtre Tsapvuha, trois troupes des trois îles ont pris part. Il s'agit des enfants de Djoumbé Fatima de Mohéli, Gomé de Mutsamudu Anjouan et Ngazi théâtre de Mvouni à Ngazidja. Lors de cette édition, trois thèmes importants étaient à l'honneur comme l'éducation, l'environnement et l'histoire des Comores, plus particulièrement celle de l'île de Mohéli centré sur le règne de Djoumbé Fatima. Grâce à l'histoire de cette dernière

sur "l'annulation du traité de 1865", les enfants de Djoumbé Fatima ont réussi à amadouer le jury, et remporter le trophée. « Je suis très heureux et fier de notre groupe et ma sœur collègue qui est élue la meilleure comédienne. J'avoue que j'avais peur, mais on s'est donné autant pour gagner. Certes, nous sommes jeunes, mais nous connaissons notre histoire. On nous a enseigné à l'école mais aussi nos parents nous parlent beaucoup de ça. Cela, nous a permis de bien gérer et joué cette pièce de théâtre », indique Karmardine Ahmed.

Selon lui, c'est leur troisième victoire depuis qu'ils ont commencé à monter sur scène. « Cette victoire est surprenante vu qu'il y avait des groupes aussi meilleurs que nous. On a fait de notre mieux possible. Nous avons bien joué les rôles, on était dedans comme si on a vécu l'histo-

re. Les préparatifs, les efforts consentis par nos responsables ont donné ses fruits. Nous avons remporté le trophée du meilleur groupe et meilleure comédienne », précise celui qui a joué le rôle de Joseph Lambert.

De son côté, le directeur artistique de Clown Bavard Djamel montre que cette deuxième édition est bien accueillie en termes de participation. « L'année dernière, les groupes de théâtre ont du mal à comprendre l'importance de l'événement. Or que cette année, il y a eu beaucoup de participants, et comme vous voyez, la finale a été disputée par les trois îles. L'année prochaine, nous comptons organiser un plus grand événement que les précédents et avoir l'île de Mayotte, pourquoi pas les autres îles qui nous entourent », souhaite-t-il.



Quant à Soumet Ahmed, il n'a pas pu cacher sa joie de vivre un tel événement et voir des jeunes s'intéresser au théâtre. « Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris part dans ce spectacle mais également les troupes qui ont participé.

Rassurez-vous, vous êtes tous meilleurs, il faut continuer de jouer et surtout avoir l'ambition et l'amour du théâtre », encourage-t-il.

Nassuf Ben Amad

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

L'eau coule enfin sous les robinets à Djoiezi

Après 5 longues années de pénurie d'eau dans la ville de Djoiezi à Mohéli, ce précieux liquide y a été enfin ramené, par raccordement des tuyaux jusqu'aux foyers. L'euphorie et l'ambiance dans la ville étaient au rendez-vous. Trois mois seulement ont suffi pour réaliser ces travaux initiés par l'association des femmes de la localité, en partenariat avec la diaspora.

Au total 7 millions de francs comoriens ont été injectés par les femmes de Djoiezi en collaboration avec la diaspora de cette ville pour exécuter un projet d'adduction d'eau qui n'a pas duré plus de trois mois. L'idée de profiter de cette rivière limitrophe de la ville pour sortir de cette pénurie d'eau intenable, vient de ces braves fem-

mes. Et les efforts déployés ont donné leurs fruits dimanche 29 août dernier, car l'eau coule à travers toute la ville pour la première fois depuis 5 ans.

Le projet de grande envergure annoncé pour l'extension et la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau à Mohéli, sous financement du Fonds vert pour le climat, viendra trouver qu'à Djoiezi en tout cas on ne meurt plus de soif. C'est donc un grand ouf de soulagement pour les habitants de la ville de l'ancien président Ikililou Dhoinine. L'événement a été accueilli par une danse populaire qui a fait le tour de la ville.

« Nous remercions tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la concrétisation de ce projet. Le coût de ce projet n'était exorbitant vu que la source hydraulique existe déjà à



Scènes de liesse à Djoiezi pour l'adduction d'eau.

coté de chez nous » a indiqué madame Hadidja Madi, présidente de cette association.

Pour rappel, c'est la première

fois de l'histoire que cette rivière Ngnombeni est exploitée pour captage et distribution d'eau potable. « Maintenant l'eau coule dans la ville,

mais il va falloir construire un bassin de stockage permettant la distribution avec une très forte pression afin de pouvoir ravitailler les villages voisins » a-t-elle précisé. Certes les ménages reçoivent l'eau mais avec une faible pression, les tuyaux étant branchés directement depuis le captage compte tenu de l'urgente nécessité.

Il convient de souligner que la SONEDE (Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau) a été sollicitée et a apporté son appui technique et matériel pour la réalisation de ce projet. Mais est-ce que cet établissement public va assurer la gestion de ce réseau par la mise en place des compteurs chez les usagers et la facturation ? C'est la question que beaucoup se posent.

Riwad

SOCIÉTÉ

L'ASCOBEF vient en aide à la maison d'arrêt de Moroni

L'association pour le bien-être de la famille (Ascobef) a organisé la semaine dernière une opération d'assainissement à la maison d'arrêt de Moroni. Cette initiative a été appuyée par Vijay Import et U Comad dans le but d'offrir des meilleures conditions d'hygiène aux détenus.

Quels que soient les délits qui les ont conduits en prison, ils sont avant tout des humains et méritent d'être protégés et d'avoir une seconde chance. C'est ce que défend Armia Mshangama-Mattoir, directrice régionale de l'Ascobef. Appuyée par des jeunes de l'association MAJ, elle a remis des gels moussant et des quantités

importantes de denrées alimentaires aux détenus de la maison d'arrêt de

Moroni en présence du directeur du centre pénitentiaire. « Cette action a

bénéficié de l'aide de Vijay Import qui nous a fait un don alimentaire et U. Comad qui nous a fournis des gels moussants. Avec des jeunes de l'association MAJ, on a pu remettre cette aide à certains détenus. Une aide certes modeste mais qui peut leur permettre de bien se nourrir durant deux semaines », avance-t-elle.

C'était aussi l'occasion pour entamer des travaux de nettoyage des deux principaux quartiers de la maison d'arrêt dans le but de les protéger contre les maladies infectieuses et surtout contre la Covid-19. « Ils sont des humains et méritent d'être bien traités », poursuit-elle. Cette dernière fait comprendre que toute action de charité et d'hu-

manisme doit s'effectuer en faveur des personnes les plus nécessiteuses, comme ceux qui sont en prison lorsqu'on connaît tous les conditions carcérales.

« Je suis de ceux qui sont d'accord pour leur réinsertion dans la société. Et je crois entendre parler d'un projet de rééducation à la prison. Je souhaite que ce projet se réalise car je sais que certains sont en prison non pas parce qu'ils sont des criminels de nature. Mais ils ont pour la plupart commis des délits par crise de colère. Comme il y'a d'autres qui regrettent leurs erreurs et méritent notre compassion à tous car personne n'est infallible », conclut-elle.

Kamal Gamal



VIE CHÈRE :

Y-aurait-il des dissensions au sein du Synaco ?

Mahamoudou Ali Mohamed, entrepreneur et chef d'un parti politique, dit être suspecté par la gendarmerie d'être impliqué dans l'organisation de la « marche pour la paix » appelée par le mouvement Mabedja les 3, 4 et 5 septembre prochains à Moroni, et supposé soutenu par le syndicat des commerçants, dont un responsable était convoqué à la gendarmerie en même temps que M. Mahamoudou.

L'ombre de Mahamoudou CBE, du nom de son entreprise, doit encore hanter les autorités. Celui qui avait mené avec brio le mouvement de grève des

commerçants de janvier 2020 vient de subir un interrogatoire de 2h30 à la gendarmerie de Moroni, mardi 31 août dans la matinée. Dans une conférence de presse qu'il a donnée dans la foulée de son audition, il a livré ce qu'il croit être les raisons de sa convocation. A l'en croire, tout est parti du communiqué rédigé la veille par le Synaco (le syndicat des commerçants, Ndlr) et dont la presse s'est fait l'écho à la faveur d'une fuite interne.

« Pour les gendarmes, je suis un responsable du Synaco et de facto responsable du communiqué. Ils m'ont prévenu que j'endosserais la responsabilité de ce qui pourrait se produire. Sauf que moi, et je le leur

ai expliqué, je ne suis qu'un membre ordinaire du Synaco », rapporte-t-il. Le Synaco a en effet affiché sa solidarité au mouvement Mabedja pour la lutte contre la vie chère.

Autre reproche fait à Mahamoudou Ali Mohamed, est ce logo de poing levé repris par Mabedja dans leurs supports de communications. Il se trouve que ce logo qui symbolise la lutte est le même qu'utilise le parti ANC de M. Mahamoudou. « Que les gendarmes pensent que j'ai un lien quelconque avec Mabedja juste parce qu'on a le même logo, est tout simplement ridicule », se moque celui qui affirme avoir été photographié par les gendarmes contre son gré.

« Ma convocation c'est de l'intimidation. Et j'estime qu'il y a eu abus de pouvoir. Je discuterai avec mon avocat sur ce point précis, après quoi je pourrais porter plainte ». Malgré ces agissements visant sans doute à réduire au silence les plus récalcitrants, Mahamoudou Ali Mohamed ne compte pas jeter l'éponge : « L'inflation qui nous avait poussés à faire grève en janvier 2020, s'est deux à trois fois empirée aujourd'hui. Je soutiendrai tout combat pacifique qui lutte contre la vie chère ». Notons qu'un responsable du Synaco était également convoqué à la gendarmerie le même jour, où il s'y trouvait encore au moment où nous bouclions ces

lignes.

Le fameux communiqué du Synaco n'aurait-il pas eu l'adhésion de la majorité de ses membres ou de son bureau avant sa publication ? Seuls les dirigeants de cette organisation syndicale qui a montré jusqu'ici une certaine cohésion peuvent éclairer l'opinion publique et lever toute ambiguïté sur sa position par rapport au mouvement social actuel de Mabedja au lieu de garder le silence. Pour sa crédibilité, il leur appartient d'assumer le poids de leur responsabilité en s'exprimant clairement sur cette affaire.

TM

TÉLÉCOMMUNICATION

Vers une restructuration de la société Comores télécom

L'équipe du projet « restructuration de Comores Télécom » a présenté samedi dernier aux cadres et agents de l'antenne de Comores Télécom à Mohéli un rapport portant sur 12 chantiers susceptibles d'améliorer la croissance de la société d'Etat.

Un atelier de présentation et d'échanges sur le rapport portant sur 12 chantiers visant la restructuration de la société s'est tenu samedi 28 août dans les locaux de Comores Télécom à Mohéli. Ces chantiers à en croire Chaibati Matoiri chef du projet concernent surtout le plan commercial. Il s'agit de la communication, du réseau de distribution, marketing et gestion de clientèle. Le rapport du cabinet Roland Berger est accablant sur la situation de la communication aux Comores depuis l'arrivée du deuxième opérateur en 2016. « De 2005 à 2016, l'opérateur historique

de la télécommunication est passé d'un chiffre d'affaires de 5 milliards à presque 30 milliards », montre le doyen Chaibati Matoiri.

Cependant ce rapport montre que 2 ans après l'arrivée de son concurrent ont suffi pour que le chiffre d'affaires cumulé des deux sociétés dégringole à 20 milliards. Et Comores Télécom fait une chute libre à 12 milliards. Le régulateur ANRTIC et Comores câble quant à eux, contribuent beaucoup selon le rapport à enfoncer cette société nationale qui était devenue la vache à lait de l'Etat. Plus encore, la société est malade même à l'intérieur selon ce même rapport. « La production n'est pas pointée du doigt mais la grande maladie réside sur le commercial » a fait remarquer Chaibati.

De l'OPT en 1992 à la SNPSF en 2005 en passant par la SNPT en 2004, cet opérateur national a toujours connu une croissance, selon ce doyen, et des restructurations mais



jamais une chute libre. Et ce n'est pas seulement le chiffre d'affaires de Comores télécom qui a chuté mais celui du secteur des télécommunications en général. Si, d'après les prévisions des experts, ce plan de 12 chantiers est exécuté convenablement, le chiffre d'affaires de

Comores Télécom pourrait atteindre 50 milliards de francs comoriens, et ainsi dépasser largement les 30 milliards de 2016, dernière année où l'entreprise publique a exercé son monopole commercial.

Il convient de souligner que ce plan de restructuration est financé

par la Banque mondiale à travers le Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP4). Même si ce n'est pas dit explicitement, mais cela laisse croire que cette opération sera surtout accompagnée d'un plan de dégraissage du personnel qui aurait atteint 2300 agents actuellement avec 30 à 40% de masse salariale au lieu de 12% dans les normes. « Il y aura certes un remaniement du personnel », explique le chef du projet qui appelle seulement à la rigueur et à l'assiduité des agents. À la question de savoir si ces réformes ne vont pas toujours faire payer les pots cassés aux clients, Chaibati rassure qu'au contraire « la manière dont l'offre était proposée chevauchait avec le concurrent et pesait lourd aux clients jusqu'à l'arrivée du cabinet ».

Riwad

MANIFESTATION DE MABEDJA À MORONI

Le préfet dit non

Le préfet a interdit la marche pacifique des Mabedja prévue à Moroni vendredi prochain. Cette fois-ci, l'interdiction est motivée non seulement par la Covid-19, mais aussi par l'illégalité de ce groupement, car selon lui « l'organisation n'a pas d'existence juridique dans le pays ».

Sans surprise, le préfet du centre vient d'interdire les manifestations prévues par le mouvement panafricain Mabedja, le 03, 04 et 05 septembre à la place de l'indépendance pour dénoncer la vie chère, les violences faites aux enfants, l'insécurité et les inégalités sociales. Comme pour ne pas mentionner le seul motif de la Covid-19, cette fois-ci le préfet motive son

refus par le fait que Mabedja n'a pas d'existence juridique.

Dans une note datée du 28 août



Rassemblement des Mabedja (Photo d'archive)

dernier, le préfet informe que « par mesures de sécurité, les manifestations que vous avez prévues le 03,

le 04 et le 05 septembre 2021 sur la place de l'indépendance ne sont pas autorisées », lit-on dans ladite note envoyée au mouvement. Le représentant de l'Etat informe aussi que dans le cadre de la Covid-19, une note circulaire interdit tout rassemblement ou manifestation sur l'ensemble de la préfecture du centre.

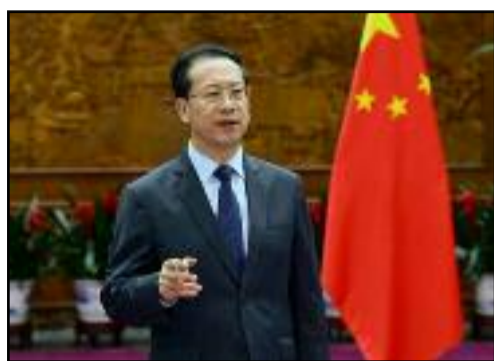
Pourtant, selon les organisateurs, le mouvement Mabedja est reconnu en France et a juste demandé une autorisation, conformément aux dispositions des articles 96 et 97 du code pénal pour manifester pacifiquement. Dans cette autorisation demandée par le Mabedja dont La Gazette des Comores s'est procuré une copie, il est mentionné qu'il s'agit « d'une marche pour la

paix qui a pour but d'appeler au respect des libertés fondamentales du peuple Comorien et à l'état de droit aux Comores ».

Pour mémoire, pour empêcher le rassemblement du mouvement citoyen Mabedja à Ikoni vendredi dernier, le même préfet du centre avait tenu à rappeler que la note du 25 mai était toujours en vigueur interdisant les manifestations publiques et rassemblements en cette période de la covid-19, et craignant des troubles à l'ordre. Une interdiction qui n'a pas dissuadé les militants de Mabedja qui ont réussi à tenir leur premier rassemblement à Ikoni.

Andjouza Abouheir

Déclaration du Vice-Ministre des Affaires étrangères Ma Zhaoxu sur la publication par les services de renseignement américains d'un rapport sur les origines de la COVID-19



Les services de renseignement américains ont récemment compilé un prétendu rapport sur les origines de la COVID-19. C'est un rapport purement mensonger élaboré à des fins politiques, qui n'est muni d'aucun fondement scientifique ni d'aucune crédibilité. Les États-Unis ont aussi publié une déclaration pour calomnier et attaquer la Chine. La partie chinoise y exprime sa vive opposition. De fermes représentations ont été faites auprès des États-Unis.

Nous avons réitéré à maintes reprises que l'identification des origines du nouveau coronavirus était une question scientifique complexe et que ce travail devait et ne pourrait être mené que par les scientifiques du monde entier à travers

des recherches conjointes. Néanmoins, au mépris de la science et des faits, les États-Unis s'obstinent à la manipulation politique et à la recherche des origines par les services de renseignement. Sans aucune preuve, ils persistent à tisser des mensonges en vue de salir et de critiquer la Chine. Leur but est de rejeter la responsabilité sur la Chine et de répandre le virus politique en faisant usage de la question de l'identification. Le recours aux services de renseignement est en lui-même une preuve incontestable de la politisation de la question.

Les États-Unis accusent la Chine d'être non transparente et non coopérative sur la question de l'identification des origines du virus. Ce n'est pas du tout la réalité. La Chine attache une grande importance et participe activement à la coopération scientifique mondiale sur la recherche des origines du virus. En respectant les principes de la rigueur scientifique, de l'ouverture et de la transparence, nous avons invité, à deux reprises, les experts de l'OMS à mener des études en Chine. Au début de l'année, une équipe conjointe OMS-Chine, composée d'experts internationaux et chinois éminents, a effectué une mission de 28 jours en Chine et publié un rapport conjoint qui a abouti à


des conclusions professionnelles, rigoureuses sur le plan scientifique et faisant autorité. C'est une bonne base pour la coopération mondiale dans l'identification des origines du virus. Nous soutenons depuis toujours le travail scientifique de l'identification et continuerons à y participer activement. Mais nous nous opposons fermement aux tentatives de politiser cette question.

Sur cette question, ce sont justement les États-Unis qui ne font pas preuve de transparence, de sens des responsabilités ni de coopération. Même aujourd'hui, ils refusent encore de répondre aux doutes raisonnables de la communauté internationale autour du laboratoire biologique de Fort Detrick et de plus de 200 établissements d'expérimentations biologiques américains à travers le monde, et cherchent à dissimuler la vérité et à rejeter leur responsabilité. Les États-Unis ont la responsabilité et le devoir de donner une réponse au monde entier.


Les tentatives des États-Unis de politiser la question de l'identification des origines du virus n'ont reçu aucun soutien et ont rencontré une opposition de l'ensemble de la communauté internationale. Plus de 80 pays ont écrit au Directeur général

de l'OMS, fait des déclarations ou envoyé des notes diplomatiques pour exprimer leur objection aux pratiques de politisation et demander la préservation du rapport de l'équipe conjointe OMS-Chine. Plus de 300 partis politiques, organisations sociales et think-tanks de plus de 100 pays et régions ont soumis au Secrétariat de l'OMS une déclaration conjointe exprimant l'opposition à la politisation de la question de l'identification. Plus de 25 millions d'internautes chinois ont signé une lettre ouverte, réclamant une enquête sur Fort Detrick aux États-Unis. Autant de voix qui appellent à la justice.

Un adage chinois dit : « Une cause juste bénéficie toujours d'un large soutien, tandis qu'une cause injuste en trouve peu. » Nous tenons une fois de plus à avertir les États-Unis que la politisation de l'identification des origines du virus ne mènera nulle part. Nous exhortons les États-Unis à cesser immédiatement les actes qui empoisonnent l'ambiance de la coopération internationale sur la recherche des origines du virus et qui sabotent la solidarité mondiale face à l'épidémie, et à retourner sur la bonne voie, celle du traçage scientifique et de la coopération dans la lutte contre la COVID-19.



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME,
CHARGE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**

DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET TRANSPORT ROUTIER

Avis d'Appel d'Offres International

Projet de réhabilitation du réseau routier PRRR II

Travaux de réhabilitation de la RN2 tronçon Mitsoudje- Foubouni (38,2 km),

Date d'émission : 01/09/2021

N° TC-Prêt FAT: N° 5900150002854

N° TC-Prêt FAD: N° 2100150042354

N° TC-DON FAT : N° 5900155016270

AAO numéro : N°21/002/MATUAFTT/DRGTR/BAD

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement/du Fonds Africain de Développement (FAD) ci-après dénommée « la Banque » pour financer le Projet de Réhabilitation du Réseau Routier – Réhabilitation de la RN2 (Moroni-Foubouni : tronçon Moroni – Ouroveni) et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de réhabilitation de la RN2, Tronçon Mitsoudje- Foubouni (38.2 km) Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. La Cellule d'Exécution du Projet de Réhabilitation du Réseau Routier sollicite des Offres fermées de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de réhabilitation de la RN2 du tronçon Mitsoudje- Orouveni, tranche ferme du PK 11+000 au PK42+000 et Orouveni – Foubouni, tranche conditionnelle du PK 42+000 au PK49+200) en un marché.

3. La procédure d'appel d'Offres sera conduite par mise en concurrence (internationale) en recourant à un Appel d'Offres International (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque (Octobre 2015), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles telle que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Routes et Transport Routier située sur la route de la Corniche BP12 Moroni ou à la Cellule d'Exécution du Projet sise à Moroni – Coulé (route Manhad), Téléphone : +269 349 60 69 / +269 321 18 33, E-mail : cep.rehabilitation.bad@gmail.com avec copie saidhousseini@hotmail.com et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres pendant les heures de travail du lundi au vendredi de 7 h 30 mn à 14 h 30 mn (heures locales de Moroni – Union des Comores) à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Sept Cent Cinquante mille Francs Comoriens (750 000 KMF) ou son équivalent dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera en espèce, Chèque bancaire ou par virement sur un compte spécifié après demande. Le Dossier d'appel d'offres sera adressé soit à domicile pour les Soumissionnaires locaux ou ayant une représentation locale, soit par courrier aérien pour les Soumissionnaires étrangers.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18/10/2021 à **12 heures 00 minutes** précises (heures locales de Moroni – Union des Comores). Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les Offres hors délai seront rejetées. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous le 18/10/2021 à **12 heures 30 minutes**.

7. Les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission d'un montant au moins égal à **deux cent quarante millions de Francs Comoriens (240 000 000 KMF)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible.

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est

Direction Générale des Routes et Transport Routier
A l'attention de Monsieur Said Housseini Aboubacar
Directeur Général des Routes et Transport Routier (DGRTR)
Adresse : Route de la Corniche Moroni, Union des Comores

Directeur Général des Routes
et Transport Routier

